

Règle d'écriture des noms au féminin

1) Les noms féminins en [-i]

Règles : Tous les noms féminins qui se terminent par le son [i], s'orthographient -ie

Exemples : chimie, biologie, métallurgie, zootechnologie, histologie (et d'autres disciplines scientifiques), calorimétrie, voltamétrie, spectroscopie, cartographie, dosimétrie (et d'autres techniques de laboratoire), neurologie, pneumologie, radiographie, chirurgie, pédiatrie (et d'autres spécialités biomédicales), série, parie, poulie, accalmie, décennie.

Exceptions : 04 noms d'animaux : une fourmi / une souris / une brebis / une perdrix.

Attention : Quelques noms masculins se terminent par -ie : un incendie / un génie / un amphibie

2) Les noms féminins en [-u]

Règles : Tous les noms féminins qui se terminent par le son [u] s'orthographient : -oue.

Exemples : la joue, la roue, la proue, la boue.

Exception : la toux

3) Les noms féminins en [- e] et s'orthographie avec la lettre « e » accentué

4) Les noms féminins en [- té]

5) Les noms féminins en [- ité]

6) Les noms féminins en [- tié]